

**Procès-verbal de la Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 22 octobre 2014 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.**

**Sont présents :**

Monsieur le conseiller Gilles Labelle  
Monsieur le conseiller François Lafrenière  
Madame la conseillère Denise Soucy  
Madame la conseillère Françoise Lafrenière  
Monsieur le conseiller Réjean Hardy  
Madame la conseillère Pauline Sauvé

**Est aussi présent :**

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard

**Citoyens**

Monsieur Jeannot Lafrenière                      Monsieur Denis Barbe

**Ouverture de la séance par le maire**

---

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

**2014-10-353      Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-10-354      Nomination d'un élu sur le comité directeur de la mise en commun des services de sécurité incendie de la MRC Vallée-de-la-Gatineau**

---

**Considérant** que le projet de mise en commun des services de sécurité incendie de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) comportera la formation de deux comités distinctes, soient le comité directeur et le comité technique.

**Considérant** que le comité directeur aura pour mandat d'assurer la direction du projet et d'agir comme maître d'ouvrage et qu'il sera constitué des élus de la MRCVG.

**Considérant** que le mandat du comité technique consistera à réaliser des études qui permettront d'étudier la faisabilité organisationnelle, technique et financière du projet et qu'il sera composé des directeurs généraux, des officiers responsables des services de sécurité incendie et des représentants du Ministère de la Sécurité Publique (MSP) et du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de nommer Monsieur le maire Gary Lachapelle à titre de représentant de la municipalité pour siéger à titre de membre du comité directeur de mise en commun des services de sécurité incendie de la MRCVG.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-10-355      Adjudication du contrat d'abrasifs pour la saison hivernale 2014-2015**

---

**Considérant** que la municipalité a procédé par appel d'offres intitulé «Service de l'approvisionnement municipal» pour la fourniture des matériaux granulaires devant servir à la préparation des abrasifs pour la période hivernale 2014-2015, prenant fin le 17 octobre dernier, à 11h00.

**Considérant** que l'appel d'offres portait sur la fourniture de 300 voyages de 10 roues de matériaux granulaires pour l'approvisionnement et la mise en réserve d'abrasifs et que 4 soumissions ont été déposées en bonne et due forme au bureau municipal à cet effet.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de retenir la soumission de Monsieur Charles Émond (J.B.)

au montant de 19,867.68 \$ pour l'approvisionnement et la mise en réserve d'abrasifs pour la saison hivernale 2014-2015.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-10-356 Clôture de la séance**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de clore la séance ordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 19h40.

---

Gary Lachapelle  
Maire

---

Yvon Blanchard  
Directeur général/Secrétaire-Trésorier